



Prévention des impacts sur la santé en période de chaleur

À l'intention des municipalités de la Capitale-Nationale

Les municipalités sont des acteurs essentiels dans la réussite de la prévention des impacts de la chaleur sur la santé. Ce document¹ propose des activités et des actions à mettre en place par les municipalités selon le niveau d'alerte « Chaleur extrême » atteint.

Les actions proposées dans le présent document doivent être considérées selon le contexte propre à chaque municipalité, soit à la hauteur des ressources disponibles et selon les vulnérabilités de leurs citoyens (ex. : forte proportion de personnes âgées) et de leurs infrastructures (ex. : immeubles présents dans un îlot de chaleur).

Diffusion aux partenaires d'un nouveau niveau d'alerte atteint

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale surveille les données météorologiques. Lors de l'atteinte d'un nouveau niveau d'alerte, une communication à cet effet vous sera diffusée par l'Équipe de coordination de sécurité civile et des mesures d'urgence du CIUSSS de la Capitale-Nationale (coordination de la mission Santé – Sécurité civile pour la région 03).

Pour toute question ou pour obtenir le soutien de la mission Santé – Sécurité civile de la Capitale-Nationale

Contactez l'Équipe de coordination de sécurité civile et des mesures d'urgence du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Cette équipe assure la coordination de la mission Santé – Sécurité civile pour la région de la Capitale-Nationale.

securitecivile.ciussc@ssss.gouv.qc.ca

¹ Ce document est inspiré de celui préparé par le CIUSSS Mauricie-et-Centre du-Québec.

VEILLE

TEMPÉRATURES NORMALES DE SAISON

Exemples d'activités et d'actions pouvant être mises en place par les municipalités

- [Commander](#) les outils de communication auprès du MSSS.
- Réviser les moyens de diffusion populationnels :
 - site web, médias sociaux
 - messages radio
 - communiqué de presse
 - affichage sur des véhicules municipaux et dans les transports en commun
 - panneaux électroniques, camion porte-voix
- Identifier les installations climatisées où les citoyens pourront se rafraîchir pour une durée minimale de 2 heures.
- Prévoir des heures d'ouverture prolongées :
 - bibliothèques, arénas, centres communautaires
- Prévoir des heures d'ouverture prolongées de l'Hôtel de ville pour répondre aux besoins et préoccupations des citoyens.
- Déterminer les mesures préventives à mettre en place dans les camps de jour et les communiquer aux responsables.
- Déterminer les mesures préventives à mettre en place pour la protection des employés municipaux.
- Identifier les installations d'eau publiques et prévoir des heures d'ouverture prolongées :
 - piscines, jeux d'eau, plages
- Élaborer des ententes avec des partenaires privés pour donner l'accès gratuitement à des endroits climatisés ou couverts (îlots de fraîcheur) ou des installations d'eau :
 - centres d'achat, cinémas
 - parcs, campings
 - piscines, jeux d'eau, plages
- Réviser la liste des habitations où des citoyens vulnérables² vivent seuls.
- Planifier un système d'appel téléphonique pour rejoindre les citoyens vulnérables lors des épisodes de chaleur afin de s'assurer de leur état de santé.
- Planifier une escouade pour visiter/contacter les citoyens vulnérables lors des épisodes de chaleur :
 - bénévoles
 - pompiers, policiers, employés municipaux
 - organismes communautaires et associations
- Planifier des services de transport gratuits pour transporter les citoyens vulnérables vers les installations climatisées lors des épisodes de chaleur.
- Planifier la distribution d'eau gratuite lors des épisodes de chaleur.
- Planifier une liste de propriétaires d'immeubles à logements à contacter pour qu'ils s'assurent de l'état de santé de leurs locataires vulnérables.

² Se référer à l'*Avis de santé publique – chaleur extrême (pour les partenaires)* pour l'identification des clientèles vulnérables.

Niveaux d'alerte dans la région de la Capitale-Nationale		Exemples d'activités et d'actions pouvant être mises en place par les municipalités
Pré-alerte	<p>Environnement Canada annonce une journée de chaleur (30 °C et indice humidex de 40)</p>	<p>Activités de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l'atteinte du niveau d'alerte à l'interne. • Rappeler aux différents services de la municipalité les moyens planifiés pour faire face à un épisode de chaleur extrême. • Demeurer à l'affût des communications du CIUSSS de la Capitale-Nationale.
Alerte	<p>Prévision d'une période de 3 jours consécutifs de chaleur extrême, soit de températures d'au moins 31°C le jour et 18°C la nuit.</p>	<p>Renforcement des activités de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l'atteinte du niveau d'alerte à l'interne. • Demander aux différents services de la municipalité de se préparer à déployer les moyens planifiés pour faire face à un épisode de chaleur extrême. • Déployer des activités de communication à la population sur la chaleur. • Préparer (ou mettre en œuvre) la stratégie d'ouverture prolongée des espaces climatisés et des installations d'eau. • Préparer (ou mettre en œuvre) les activités pour visiter/contacter les citoyens vulnérables. • Contacter les partenaires pour les aviser d'une possible mobilisation « Chaleur extrême » demandant l'activation des ententes prévues. • Contacter les responsables des camps de jour pour rappeler les mesures préventives. • Demeurer à l'affût des communications du CIUSSS de la Capitale-Nationale.
Mobilisation	<p>La chaleur extrême se poursuit au-delà de 3 jours consécutifs ou il y a une détérioration observable de la santé de la population (ex. augmentation du nombre d'hospitalisations ou des transports ambulanciers).</p>	<p>Application et intensification des activités de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l'atteinte du niveau d'alerte à l'interne. • Intensifier et diversifier les activités de communication à la population. • Faire un appel à la solidarité à l'ensemble de la population, pour les encourager à prendre des nouvelles de leurs familles, proches et voisins plus à risque de souffrir de la chaleur. • Activer les moyens planifiés pour visiter/contacter les citoyens vulnérables. • Ouvrir de façon prolongée les espaces climatisés ou des installations d'eau. • Activer auprès des partenaires les ententes prévues. • Réaliser une tournée des camps de jours municipaux pour rappeler les mesures préventives aux responsables. • Activer les mesures de prévention planifiées auprès des employés municipaux, notamment ceux qui travaillent à l'extérieur ou physiquement. • Activer les moyens planifiés pour transporter gratuitement les citoyens vulnérables vers les espaces climatisés. • Déployer les escouades pour contacter ou visiter les citoyens vulnérables afin de s'assurer de leur état de santé. • Contacter les propriétaires d'immeubles à logements pour qu'ils s'assurent de l'état de santé de leurs locataires vulnérables. • Contacter le CIUSSS de la Capitale-Nationale pour obtenir du soutien de la mission Santé – Sécurité civile.
Démobilisation	<p>Retour aux températures normales de saison; risques liés à la chaleur extrême écartés.</p>	<p>Arrêt des opérations d'urgence et rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démobiliser les différents services de la municipalité mobilisés. • Organiser des activités de rétroaction. • Bonifier le plan municipal spécifique à la chaleur extrême en prévision de l'été suivant.